



CULTURE

# COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DRAC

Séance du 13 janvier 2021

La **CFDT-CULTURE** a tenu à alerter l'administration sur l'état des DRAC et de leur personnel. La déconcentration (point à l'ordre du jour), les plans de relance, l'inquiétude vis à vis des secrétariats généraux communs, les charges croissantes sur les services, les progrès qui restent à faire en matière de rationalisation des procédures et des liens hiérarchiques, notamment dans les DRAC fusionnées, conduisent à un point de rupture un grand nombre d'agents. Il est indispensable qu'ils soient accompagnés.

## 1 – APPROBATION DES PV DES CT DU 28 NOVEMBRE 2019 ET DU 9 JUILLET 2020

## 2 – DÉCONCENTRATION 2020 – SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

La **CFDT-CULTURE** constate que la création de 18 ETP est faible par rapport aux tâches à assumer. La surcharge de travail, avec un accroissement important des dossiers à traiter, est une réalité qui semble échapper au ministère. Les plans de relance n'ont fait qu'aggraver la situation. Notons que certains postes restent vacants pendant de longs mois ce qui ne facilite pas la prise de poste

Pourquoi n'existe-t-il que peu d'affectations de postes dans les secrétariats généraux des DRAC ? Pourquoi ne concernent-ils que rarement la catégorie C, au risque de voir, peu à peu, disparaître le corps des adjoints administratifs et de remettre en cause la spécificité de ce corps ? Les services supports feront-ils encore les frais d'un nouveau regroupement ou transfert dans les secrétariats généraux communs dans un avenir plus ou moins proche ? Le secrétaire général du ministère assure ne pas avoir connaissance de nouveaux projets de regroupement. On a déjà eu ce genre de réponse donc nous resterons vigilants. Enfin, la **CFDT-CULTURE** n'oublie pas qu'une réflexion de la relation des DRAC avec les opérateurs a été initiée.

## 3 – SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX COMMUNS (SGC) EN OUTRE-MER ET EN ÎLE-DE-FRANCE

[Circulaire n° 6104-SG du 2 août 2019](#) relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfectures et aux directions départementales interministérielles.

La **CFDT-CULTURE** dénoncent le fait que le CT spécial des DRAC n'a pas été tenu informé de l'avancement du dossier des SGC. Le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2021 n'est pas opérationnel. La mutualisation peut être conçue sur un même site mais pas sur deux sites distincts. Le discours sur les SGC a changé. Est-il possible d'étendre ce transfert des services régionaux aux préfectures de régions ? Actuellement, les préfectures ont rompu les conventions des assistantes sociales qui intervenaient aux ministères de l'Intérieur et de la Culture. Les représentants de la **CFDT-CULTURE** trouvent irresponsable cette économie de crédits et de personnel. Les services de logistique doivent rester au sein des services de la culture, proches du besoin des agents. Les différentes expériences de mutualisation ont montré une détérioration des services aux agents et aux usagers en ne prenant plus en compte la spécificité des dossiers.

La **CFDT-CULTURE** demandent la liste de tous les postes concernés par ces transferts : les catégories, les corps et les fonctions exercées.

## 4 – DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL DANS LES SERVICES

Les représentants de la **CFDT-CULTURE** signalent qu'un amalgame est fait entre le télétravail, encadré par un arrêté, et le travail à distance, imposé par la pandémie.

En 2021, des jours de télétravail et des jours flottants ont été refusés à des agents. La **CFDT-CULTURE** rappelle aux agents concernés que des voies de recours existent.

**CFDT-CULTURE**

61, rue de Richelieu  
75002 PARIS  
+331 40 15 51 20

[cfdt@culture.gouv.fr](mailto:cfdt@culture.gouv.fr)  
[www.cfdt-culture.org](http://www.cfdt-culture.org)



## 5 – BILANS D'ÉTAPE

### Programme Démat ADS

Les représentants de la **CFDT-CULTURE** sont inquiets par la date limite indiquée, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et demandent une réunion du CHSCT ministériel ainsi que des CHSCT locaux, en raison du changement radical des modes de fonctionnement et de travail. Les agents manquent totalement d'information. De plus, le matériel informatique ne suit pas.

### Projet ÉclairSi et équipement informatique des services

Les tableaux de synthèse des équipements informatiques en mobilité transmis aux représentants du personnel montrent une grande disparité entre les différents DRAC. Concernant les DRAC de plus de 245 agents, les taux d'équipements sont très variables en fin d'année 2020, passant d'un taux de 90,31 % à 39,39 %.

Les représentants de la **CFDT-CULTURE** demandent que des formations soient organisées afin que les agents, qui utilisent le système d'information géographique QGis depuis des années, puissent se familiariser avec ArcGIS, développé par Esri, logiciel retenu par le ministère de la Culture.

Les services régionaux de l'archéologie sont en étroites relation avec l'Inrap qui utilise l'outil de visioconférence Google Meet, non retenu par le ministère de la Culture, mais qu'il est indispensable de pouvoir utiliser sur les postes ministériels, de même que Zoom, utilisé par un grand nombre de partenaires culturels.

Les représentants de la **CFDT-CULTURE** demandent à l'administration que leur soit communiqué le nombre d'agents restant encore à équiper dans chacun des établissements. Ils attirent l'attention de l'administration sur le fait que la suite Adobe, et en particulier le logiciel de publication assistée par ordinateur InDesign, n'a pas de compatibilité descendante et qu'il est donc indispensable de rappeler aux responsables informatiques la nécessité de mettre annuellement à jour ce logiciel, sans quoi, le travail d'équipe est rendu impossible.

Enfin, les représentants de la **CFDT-CULTURE** interrogent l'administration sur le stockage prévu des données du ministère de la Culture, et des DRAC en particulier, sur le « cloud » avec l'abandon des serveurs locaux.

## 6 – TABLEAU DE SUIVI IMMOBILIER

Les représentants de la **CFDT-CULTURE** protestent énergiquement contre le déménagement d'une UDAP, qui s'est déroulé le 14 décembre 2020, en plein confinement.

### Vos représentants de la **CFDT-CULTURE** au Comité Technique spécial des DRAC sont à votre écoute ! N'hésitez pas à les contacter.

Anne-Lise DEVERNAY – DRAC Hauts-de-France

Marielle DORIDAT-MOREL – DRAC Grand-Est

Laurent FOUQUET – DRAC Normandie

Philippe MOREL – DRAC Grand-Est

La CFDT-CULTURE, le 17 janvier 2021

**CFDT:**  
CULTURE

**CRISE SANITAIRE**

**AU QUOTIDIEN,  
NOS ÉQUIPES SYNDICALES  
DÉFENDENT VOS DROITS  
ET SONT À VOTRE ÉCOUTE.**

**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER !**

**CONFINEMENT:  
LA CFDT CONTINUE  
À DÉFENDRE VOS DROITS**

LE DIALOGUE SOCIAL RESTE  
LE MEILLEUR GESTE BARRIÈRE  
CONTRE LA VIOLATION  
DES DROITS DES AGENTS !

CFDT-CULTURE  
CFDT-CULTURE  
CFDT-CULTURE.ORG

CFDT-CULTURE  
CFDT-CULTURE  
CFDT-CULTURE.ORG

CFDT-CULTURE  
CFDT-CULTURE  
CFDT-CULTURE.ORG

NIMGE